

On entend à nouveau le chant des sirènes

Dans la mythologie grecque, le chant envoûtant des sirènes fait dévier les bateaux de leur course et ceux-ci viennent se fracasser sur des rochers. On peut à nouveau observer ce phénomène décrit par Homère il y a plus de 2700 ans dans le cadre de la stratégie énergétique 2050 de la Confédération. On loue sur les plus belles mélodies les avantages d'un nouveau dispositif de subventions. Les conséquences négatives de cette politique sont largement passées sous silence.

L'utilité des subventions est plus que discutable : une grande partie des ressources seront utilisées pour la production d'énergie solaire – une énergie produite à hauteur de 70 % en été. Aujourd'hui déjà, l'Allemagne et l'Italie produisent des excédents d'énergie considérables pendant les mois d'été. Cette énergie subventionnée est en partie perdue. Même l'énergie indigène et propre produite grâce à l'énergie hydraulique est menacée par des prix de dumping. En conséquence, les exploitants de centrales hydrauliques demandent des subventions.

Les coûts de cette politique sont colossaux : aujourd'hui déjà les engagements financiers pour les vingt prochaines années dépassent 28 milliards de francs. Si on y ajoute les coûts liés au développement des réseaux, à de nouvelles installations d'accumulation par pompage et à d'autres centrales de réserve, les frais supplémentaires atteignent plus 100 milliards de francs. Comme l'économie utilise 60 % environ de l'électricité, elle en paiera la plus grosse partie. Un poids en plus pour la place industrielle, qui pâtit déjà de la persistance du franc fort.

Bien que le chant des sirènes se fasse plus insistant, il faut espérer que le Conseil des États gardera les idées claires et qu'il ramènera le bateau sur un cap économiquement plus judicieux.